

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES

152

Date dépôt

10/09/2019

Date validation

08/10/2019

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ENTREPRENEURIAT

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9. Sciences économiques et de gestion
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. Il Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le programme se caractérise par sa **pédagogie pratique**, organisée en étroite collaboration avec des **entrepreneurs et des entreprises.** Les participants travaillent en équipe pluridisciplinaire, encadrés par un mentor, sur **des dossiers réels** et fournissent des analyses et des solutions professionnelles aux questions posées. Au travers des différentes missions, les étudiants sont confrontés à toutes les problématiques auxquelles un chef d'entreprise peut faire face, de la création à la transmission de son entreprise. Le programme est accessible à tous les jeunes diplômés universitaires (master 120 crédits), peu importe leur parcours antérieur.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

Au terme de ce programme, les étudiants auront développé les compétences suivantes :

1. Stratégie

Etablir une stratégie afin d'optimiser la création de valeurs d'une entreprise, une organisation ou un projet

- » sur base de l'analyse des ressources disponibles
- » en tenant compte de son contexte politique, social et sociétal
- » en faisant preuve d'esprit critique et de rigueur scientifique
- » en faisant preuve d'esprit de synthèse et en allant à l'essentiel pour transformer la réflexion en action

2. Mise en œuvre

Agir de manière proactive dans la construction et la mise en œuvre d'un projet

- » en implémentant la stratégie établie pour l'entreprise, l'organisation ou le projet
- » dans une perspective holistique, en étant attentif aux interactions entre ses différentes fonctions
- » en s'intégrant efficacement dans le travail d'une équipe multidisciplinaire ou dans la position de leader
- » en se montrant capable de travailler avec des contraintes temporelles fortes et d'établir des priorités
- » en faisant preuve d'une réflexion critique et éthique par rapport à ses pratiques managériales
- » en faisant preuve d'empathie et d'une capacité d'écoute

3. Communication

Communiquer efficacement au sujet de son entreprise, de son organisation ou de son projet, tant en interne qu'en externe

- » dans au moins deux langues dont l'anglais
- » en intégrant les techniques verbales et non verbales
- » en tenant compte des spécificités d'un environnement multidisciplinaire

4. Adaptabilité

Adapter sa démarche entrepreneuriale aux besoins d'un monde en constante évolution

- » en étant attentif aux enjeux sociétaux, économiques, politiques et environnementaux
- » en faisant preuve d'une curiosité intellectuelle de niveau universitaire ancrée dans la réalité du terrain
- » en faisant preuve de créativité, d'autonomie et d'esprit entreprendre

5. Potentiel entrepreneurial

Développer son potentiel entrepreneurial d'un point de vue personnel et professionnel

- » en étant capable de collaborer en bonne intelligence collective au sein d'équipes pluridisciplinaires
- » en faisant preuve d'une bonne intelligence émotionnelle (self & team management)
- » en étant capable d'évolution à partir des expériences vécues (Inner work ; objectifs de développement ; capitalisation des forces et vulnérabilités)